



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation académique aux relations
européennes, internationales et à la
coopération**

DAREIC

Affaire suivie par :

MADELEINE PETITJEAN-MERITZA

Assistante de direction / Chargée de mission DAREIC

Tél. 02 32 08 90 52

Mél. dareic@ac-normandie.fr

Rectorat de la région académique

Normandie

25, rue de Fontenelle

76037 Rouen Cedex 1

Rouen, le 09/11/2020

**Délégués académiques aux relations
européennes, internationales et à la
coopération**

à

Mesdames / Messieurs les chefs
d'établissement

sous-couvert de mesdames et messieurs les
Directeurs académiques des services de
l'Éducation nationale

CIRCULAIRE

Objet : Jeu-concours « L'Europe ! Qu'en savez-vous ? » Édition 2021

L'intérêt suscité par le jeu-concours « L'Europe ! Qu'en savez-vous ? », conduit l'Académie de Normandie, en partenariat avec le Mouvement Européen France – section normande – à poursuivre cette opération en 2021.

Ce jeu-concours est destiné à tous les élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées généraux, technologiques et professionnels, qui concourent entre eux dans chacune des trois catégories.

Il a pour objectif de sensibiliser les élèves à la réalité européenne à l'occasion de la fête de l'Europe le 9 mai 2021. Il vise également à promouvoir l'usage des technologies usuelles de l'information et de la communication dans l'éducation. Les compétences mises en œuvre par les élèves pourront être évaluées par les enseignants dans le cadre du Brevet Informatique et Internet.

Modalités de participation :

À partir du lundi 9 novembre 2020, les enseignants se connectent sur le site <http://quiz.ac-rouen.fr> avec leur identifiant numérique académique de messagerie. Ils renseignent un formulaire pour inscrire leur classe. Il est envisageable, pour un même établissement, de faire concourir plusieurs classes.

Lors de l'inscription, l'enseignant devra indiquer le nom de son établissement, le nom de la classe et son niveau (école, collège, lycée général / technologique ou lycée professionnel). Les informations ainsi renseignées seront stockées dans une base de données. Un courriel contenant un lien personnalisé pour chaque classe sera envoyé à l'enseignant dans les deux jours ouvrés suivant l'inscription.

En cas de difficultés techniques, vous pouvez vous rapprocher de la délégation académique au numérique éducatif (DANÉ) à l'adresse suivante : webmestre.pedagogique@ac-rouen.fr.



Du 9 novembre 2020 au 27 janvier 2021 munis du lien que leur professeur leur aura transmis, les élèves se connectent sur la plate-forme qui héberge le quiz et disposent d'une heure en continu et dans l'établissement pour répondre aux questions.

Le travail est mené collectivement et les réponses sont saisies par un élève ambassadeur au nom de ses camarades. Une seule participation par classe est autorisée : en cas d'utilisations multiples du lien de participation d'une classe, seule la première réponse sera prise en compte.

Certaines questions – les plus accessibles – sont rédigées en allemand, anglais et espagnol. Les thèmes retenus illustrent la culture et la vie quotidienne, les institutions européennes ainsi que l'économie.

Les meilleures équipes des catégories « école », « collège » et « LGT et LP » seront alors sélectionnées pour la phase n°2. Cette phase consiste en la constitution d'un dossier numérique en réponse à une situation concrète qui est proposée en lien avec une thématique européenne.

Les résultats de la première phase seront communiqués aux enseignants et aux élèves des écoles, collèges, lycées le lundi 8 février 2021. Les sujets faisant l'objet de la seconde phase seront alors adressés à la même période aux établissements retenus.

Pour le premier degré, les dossiers numériques ne feront pas l'objet d'une évaluation préalable par un jury. Ils seront présentés lors de visites dans chaque école.

Pour le second degré, les dossiers seront transmis par voie électronique pour le jeudi 2 avril 2021 et évalués par un jury. Les établissements ayant réalisé les meilleures productions seront invités à les présenter dans le cadre d'une soutenance orale intégrant une partie interactive.

Pour le premier degré, la classe lauréate participera à une journée de visite culturelle en lien avec l'idéal de paix européen.

Pour le second degré, la classe victorieuse de chaque catégorie (CLG, LGT et LP) bénéficiera d'un voyage de deux jours à Bruxelles (rencontre avec un-e eurodéputé-e, visite du parlement européen...). Un courrier électronique de cadrage sera transmis en temps voulu aux établissements finalistes.

L'organisation et le financement du déplacement pour rejoindre les lieux de rassemblement pour la mobilité à Bruxelles (par exemple Caen et Rouen) sont à la charge de l'établissement. Dans l'hypothèse où des classes de 3^e ou de Terminale seraient victorieuses, le professeur référent du dispositif veillera à rester en contact avec ses élèves afin de faciliter l'organisation de la mobilité à Bruxelles.

Je vous remercie d'encourager le plus grand nombre d'élèves, de tous horizons, à participer afin de renforcer ainsi chez eux la conscience d'appartenir à un espace européen intégré.

ANNE DESCAMPS et OLIVIER LAUNAY